

Le Journal
de

Léo

Léo

Association Léo - Loi 1901 - Créée en 1999 au profit des Orphelins Handicapés du Mali.
www.orphelin-handicape-mali.org - contact@leo.asso.fr
Siège social 84 Avignon - siret : 519 212 096 00019



n°21 - Juin 2012

La situation au Mali

Sur place l'insécurité complique les actions mais nous ne baissons pas les bras. Depuis le coup d'état du 22 mars dernier, le Nord du pays est devenu une zone instable provoquant un afflux de réfugiés vers le sud du pays. Malgré les difficultés liées à l'embargo et au chaos nous sommes restés en contact permanent avec nos correspondants sur place et avons répondu à leurs demandes en leur faisant parvenir début avril :

- pour nourrir la centaine de bébés et nourrissons hébergés à la Pouponnière, une aide exceptionnelle de 1000€ en lait et céréales en plus de notre participation habituelle aux enfants handicapés.
- aux victimes de la situation politique et sécuritaire au Nord réfugiées dans un camp à Bamako, une aide d'urgence de 1000€ pour des besoins alimentaires et sanitaires auprès de 76 enfants et 354 adultes.



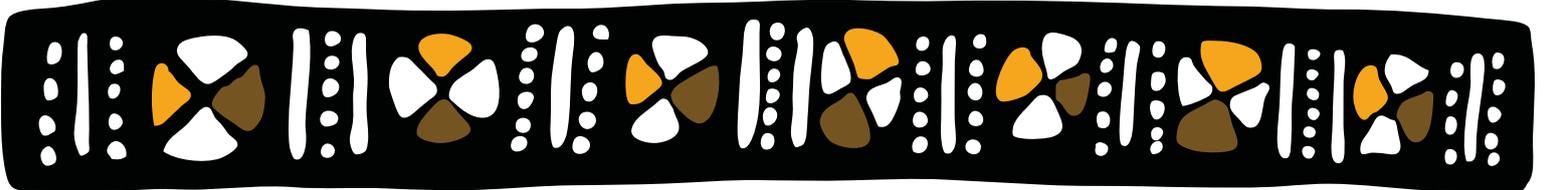
Deux missions LEO à Bamako en 2011 pour faire le point avec :

- la direction et le personnel de la pouponnière sur les différentes actions afin de réajuster les besoins
- le Ministère de Tutelle DNPEF pour réactualiser les contrats de partenariat
- les partenaires locaux afin d'être attentifs aux solutions possibles pour l'avenir des enfants handicapés.



En 2011, "l'Affaire de la Pouponnière" a provoqué de nombreuses difficultés au sein de l'établissement. Nous avons respecté une neutralité absolue et regretté l'excès de médiatisation. En décembre 2011, après 6 mois d'incarcération, Madame Aminata Diallo a été innocentée.

Malgré un grand "turn-over" des cadres au sein de l'établissement, en 3 ans : 3 directrices, 3 cadres au poste de responsable accueil placement, 3 cadres au poste de responsable placement-adoption et 3 médecins, les objectifs du programme triennal sont en partie atteints, un projet d'établissement est en place jusqu'à 2015. L'équipe de Santé Sud Mali nous accompagne dans ce partenariat, nous les remercions pour le travail efficace qu'ils continuent à mener.



...à la Pouponnière



Notre assemblée générale s'est tenue le dimanche 13 mai à Mazan, nous poursuivons nos engagements avec l'indispensable mobilisation des ressources humaines locales.

- **Les soins** : les 4 thérapeutes vacataires (kinésithérapeute, psychomotricien, orthophoniste et psychologue) continuent à intervenir auprès des enfants 4 heures/semaine. Ils se réunissent une fois par mois avec le nouveau médecin, pédiatre fonctionnaire détaché en septembre 2011 et les intervenants éducatifs pour travailler ensemble sur le suivi thérapeutique des enfants handicapés.

Nous avons sollicité un neuropédiatre pour des consultations régulières à la pouponnière auprès des enfants handicapés. Nous finançons les consultations (10 000 CFA la consultation) et les médicaments ainsi que les soins dentaires des enfants.

- **Renforcement des activités éducatives au sein de l'établissement** : Pendant les 4 mois des congés scolaires 2011, avec le soutien financier de l'association ATLIK de Marseille, nous avons mis en place des activités éducatives et ludiques d'animation pour occuper le groupe des grands avec une attention particulière aux enfants handicapés et à l'hétérogénéité du groupe. Deux animateurs vacataires 6 jours par semaine (8h à 17h) ont animé les activités avec des thèmes susceptibles d'intéresser la majorité des enfants. Cette action a fait l'objet d'une évaluation positive et nous espérons pouvoir la renouveler pendant les congés scolaires 2012.



Depuis le mois de novembre 2011, 4 enfants ne suivent plus de scolarité depuis la fermeture des classes à Amaldème. Lors de notre dernière mission 2011, nous avons sollicité les interventions des deux animateurs à temps partiel pour les activités de coloriage, écriture et peinture, jeux, animation musicale et contes. La sortie hebdomadaire au concert dans les jardins du musée est maintenue tous les jeudis après midi.

Minibus

A

ctuellement lors des sorties, les enfants sont transportés dans un camion/ambulance vétuste sans siège, à même le plancher, sans aucune sécurité.



Nous recherchons les fonds pour le projet d'acquisition d'un minibus 9 places qui assurerait un accompagnement régulier et sécurisé des enfants handicapés dans leurs déplacements lors des soins, des rééducations, des consultations médicales, des activités scolaires et pédagogiques, des sorties ludiques et culturelles hebdomadaires, des pique-niques en région pendant les vacances ...

Le dossier de ce projet d'acquisition avec un budget de 10 à 12 000€ est disponible sur notre site www.orphelin-handicape-mali.org.



Témoignage...

Bamako 2000

Bamako, son nom trop plein, trop rond, promet déjà plus qu'il ne peut tenir. Savoir qu'il fait allusion au fleuve nonchalant et aux caïmans que l'on n'y voit pas, ne fait qu'aggraver le malentendu. Une ville qui mue lentement, qui s'étire dans le prolongement des avenues coloniales. Un chaudron ou une calebasse de boue rouge et de poussière fine comme un vent d'épices.



C'est la ville de nos trois enfants. Est-ce que cela veut encore dire quelque chose, douze ans après ? L'aîné y a vécu un peu plus de deux ans, la seconde, dans l'ordre de l'adoption, n'y est pas restée trois mois et le troisième nous y a attendus sept ans. Aujourd'hui, il en a presque quatorze. Quand nous l'avons vu pour la première fois, nous venions chercher le petit Sidi de deux ans et demi que nous attendions depuis des mois et des mois. Sidi, notre garçon, était une merveille avec ses grands yeux noirs étonnés et sa démarche décidée sur ses petites jambes frêles et ses chaussures trop grandes. L'autre n'avait pas encore de nom. Il était accroupi dans une caisse et se poussait des mains sur le sol de la pouponnière, trainant sous lui sa caisse sans roues avec une agilité atroce. Je me souviens de sa tête trop grosse pour ce petit corps atrophie, et d'un regard dur ; il nous tendait les bras, comme à tous les adultes sans doute. On se blinde contre la pitié. On se détourne. Que pouvions-nous faire pour lui. Du mal puisque nous lui enlevions son copain Sidi. Et il nous l'a rendu par la culpabilité que nous allions porter pendant des années.

Quand nous revenons deux ans plus tard pour chercher la minuscule Nakani, deux mois et demi, deux kilos trois cents et déjà une volonté farouche de survivre, nous retrouvons le petit garçon handicapé. Il va avoir quatre ans ; il peut déplier ses jambes squelettiques et se hausser par la force des bras pour monter sur un de ces jouets en plastique à roues, camion ou tracteur, je ne sais plus. Il s'y accroche plus qu'il ne l'enfourche. Il a l'air de dire : - Je sais bien que vous ne voulez pas de moi mais je vous montre quand même ce que je sais faire, à tout hasard.

Que faire pour lui ? Renseignements pris, il apparaît que pour aider les pauvres gosses de cette cour des miracles qui survivent au rez-de-chaussée de la pouponnière, il est inutile de passer par les grands organismes internationaux ; une petite association d'Avignon s'est consacrée exclusivement aux orphelins handicapés de Bamako.

Trois ans plus tard, au cours d'une réunion de l'association Léo qui se passe chez nous, on projette des photos et des films récents des enfants que personne n'adopte. Nous y retrouvons Bakary, car désormais, il a un nom pour nous. Il parvient à faire quelques pas en se soutenant sur des barres parallèles. Il va à l'école. Il fait du cheval : découverte pour nous de l'équithérapie et de ses bienfaits sur les corps en souffrance. Cela fait partie des soins assurés par l'association. On évoque particulièrement son cas : en France, il pourrait peut-être marcher. Il est intelligent, il pourrait faire des études. Au Mali, quel sera son avenir ? La rue ?

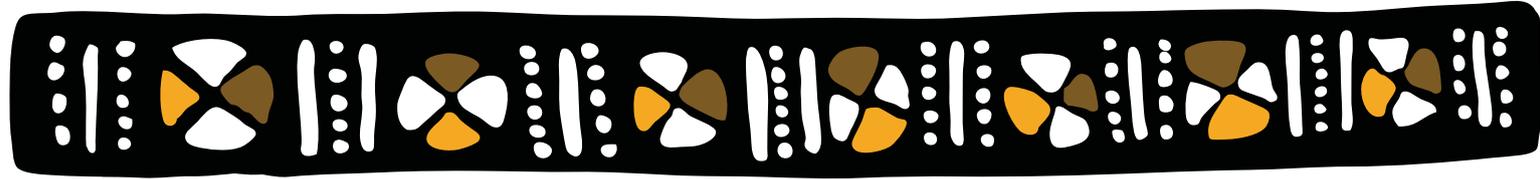
Nous avons mis quinze jours avant de pouvoir en parler entre nous. Nous y pensions chacun de notre côté. Il faut adopter Bakary. Discussions avec les amis, circonspects, avec les parents, réservés en général, avec Juliette qui ne veut pas se prononcer : l'association Léo s'interdit toute implication dans les adoptions à la pouponnière. Scrupules vis-à-vis de nos deux enfants, notre pédiatre qui les suit depuis leur arrivée en France, nous rassure : les enfants épousent toujours les choix délibérés des parents. Il nous fait rencontrer une spécialiste du CHU qui s'est consacrée au traitement des handicaps. L'essentiel, nous dit-elle, est qu'il ait de bonnes mains pour pouvoir exercer un métier. Ne voit-elle pour lui qu'un métier manuel ?

Plus les doutes s'accumulent plus la décision s'impose. Les enfants, eux, ont très bien compris ce qui se tramait. Quand leur mère se rend en mission à Bamako pour étudier sur place « la faisabilité du projet », ils s'attendent à ce qu'elle revienne avec le petit frère. Il faudra encore huit mois de patientes démarches juridico administratives parce que Bakary a plus de cinq ans et n'est plus adoptable. Il ne sera « plénierement » notre fils que dix mois après son arrivée en France. Ce jour-là, il aura choisi son prénom français en plus de son prénom malien, comme son frère et sa sœur. Il sera tout à fait rassuré. À la pouponnière, on promet aux enfants handicapés qui voient des étrangers venir chercher les bébés adoptés qu'un jour un blanc viendra aussi les chercher et les emmènera en avion. On ne peut pas vivre sans espoir. Mais en principe ça ne se produit pas. Bakary n'en a jamais vu partir. Mais lui, il a réussi !

On pourrait écrire un livre sur l'histoire de l'arrivée de Bakary, sur son intégration à l'école : plutôt un échec ; sur son parcours médical : trois ans avant de trouver le médicament qui réduit sensiblement son athétose ; sur ses progrès : aujourd'hui, il lit un peu, compte jusqu'à cent, il connaît l'heure et a un vocabulaire important, mais il a du mal à articuler et ne fait pas la différence entre le masculin et le féminin, ni entre le singulier et le pluriel. Il ne marchera pas mais il manipule son fauteuil roulant électrique comme ses consoles de jeu avec une adresse remarquable malgré ses gestes brusques et il sait très bien trouver ses chansons favorites sur Internet.

À l'Institut d'Education Motrice, où il est scolarisé, tout le monde nous dit que c'est un petit ado intelligent, charmeur, volontaire, joyeux, serviable, lucide sur ses capacités, très sociable et bien élevé. Son bonheur fait du bien à ses compagnons d'infortune, à ceux qui doivent porter la déception ou la culpabilité de leurs parents en plus de leur handicap. Lui, il n'a que notre amour à porter. À la maison, c'est un frère qui joue et se dispute très bien avec sa petite sœur et qui sait aussi bien obtenir de l'aîné (ils ont huit mois de différence) qu'il le tire d'affaire quand il est planté dans un jeu ou sur son ordinateur.

.../...



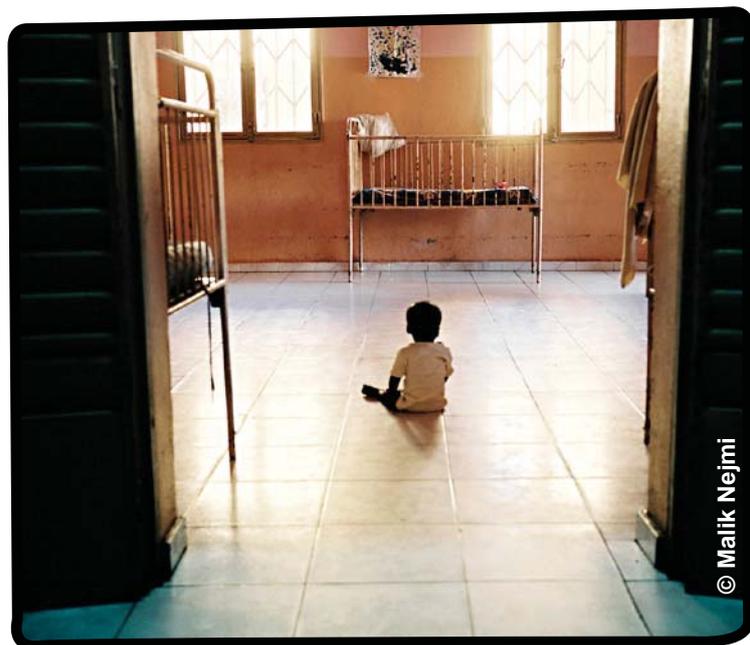
.../...
 A lui, pour le moment, il ne faut pas parler de Bamako. Il est pourtant le seul à pouvoir s'en souvenir. Est-ce que les autres voudront s'y rendre un jour ? L'adoption internationale, c'est d'abord une transplantation géographique. Je me suis souvent demandé si c'était un service que nous leur avions rendu. Les enlever d'un pays jeune qui espère toujours marcher vers le progrès et la démocratie, quoiqu'on puisse en douter ces temps-ci, pour les implanter dans cette vieille Europe qui refuse de naître et thésaurise égoïstement son matérialisme impénitent.

À ces doutes superflus répond la rassurante certitude de l'irréversible. Un des mystères de l'adoption est que la loi française reconstitue une filiation fictive ; elle établit des faux sans aucun état d'âme : le livret de famille atteste que Thomas, France et Joseph sont nés à Bamako de Patricia et Bernard Péchon. Point à la ligne. Patricia a donc mis au monde à Bamako trois enfants dont ses deux garçons à huit mois d'intervalle. Il suffit d'y croire. En vérité, leurs dates de naissance sont approximatives, leur lieu de naissance est présumé et ils ne sauront jamais rien de leurs parents biologiques, l'abandon d'enfant étant interdit au Mali et donc forcément clandestin. Il leur faut se construire sur ces bases-là. Ça ne va pas toujours sans mal. Mais l'enfance ce n'est drôle pour personne. C'est après qu'on l'idéalise. Thomas se bat avec les sonates pour piano de Beethoven. France est furieuse quand elle n'est pas sur le podium aux rencontres d'athlétisme. Joseph évacue son énergie inutilisable contre Dragon Ball Z.

Alors Bamako, leurs racines, leurs origines ethniques, tout ce qui peut constituer une différence identitaire ? Et pourquoi ne deviendraient-ils pas vraiment des citoyens du monde ?

Bernard Péchon.

Cliché du Cœur



Avec son travail qui a reçu le Prix de Photographie de l'Académie des Beaux Arts 2007, MALIK NEJMI a choisi de soutenir les actions de l'association LEO en proposant une de ses photographies sur le sujet des enfants-tabous d'Afrique autour de la notion de handicap et de malédiction, de croyance et de survie, d'enfance maudite ...

Ce travail au long cours réalisé de 2008 à 2011 au travers de différents séjours dans des lieux de réhabilitations où il n'est pas forcément aisé d'y photographier tout à la fois la douleur comme l'espoir, sans culpabiliser, sans condamner non plus des pratiques culturelles localisées qui excluent, par une simple différence, toute appartenance au clan, à la famille africaine.

Le tirage est vendu 150€ et les bénéfices issus des ventes intégralement reversés à l'Association Léo.

A votre demande, nous vous adresserons une plaquette de présentation de ce tirage ou vous pouvez le commander directement sur le site **OTRA VISTA** : <http://store.otra-vista.com/>

Le tirage (limité à 30 exemplaires) comprenant la photo 20 x 30 et un fac similé de polaroid, tous deux signés et numérotés.

Pour inventer un avenir meilleur aux enfants, les manifestations à leur profit en 2012 :

- 1^{er} mai : journée de la solidarité à Mazan
- 13 mai : journée du Handicap de l'Olympique Novais à Noves
- 24 juin : un Dimanche en Afrique à Apt
- en Novembre : concert gospel avec Eric Dochier et Huguette Thury à l'Eglise d'Eygalières



Pour adresser vos courriers :

ASSOCIATION LEO

66, rue Saint Raymond
84380 MAZAN

www.orphelin-handicape-mali.org

contact@leo.asso.fr - tél. 04 90 60 63 10